

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **LIBRAMONT COOPERALIA**

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: des Aubépines

N°: 52

Boîte:

Code postal: 6800

Commune: Libramont-Chevigny

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Neufchâteau

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0408.775.321

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

21-01-2021

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

27-04-2022

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

Exercice précédent du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-app 6.2, A-app 6.7, A-app 7.2, A-app 8, A-app 9, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

<p style="text-align: center;">LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</p>
--

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BALLEUX Pascal

Rue de Lombardi 13
7100 La Louvière
BELGIQUE

Début de mandat: 28-12-2020

Fin de mandat: 28-12-2026

Administrateur

PIERARD Jean-François

Avenue de la Toison d'Or 67
6900 Marche-en-Famenne
BELGIQUE

Début de mandat: 28-12-2020

Fin de mandat: 28-12-2026

Président du Conseil d'Administration

HEYMANS Jean-François

Rue du Monument 25
4960 Malmedy
BELGIQUE

Début de mandat: 28-12-2020

Fin de mandat: 28-12-2026

Administrateur

LOUVIGNY Henri

Le Grand Enclos 3
6800 Libramont-Chevigny
BELGIQUE

Début de mandat: 28-12-2020

Fin de mandat: 28-12-2026

Administrateur

OLIVIER Yves

Voie de Luchy 1
6800 Libramont-Chevigny
BELGIQUE

Début de mandat: 28-12-2020

Fin de mandat: 28-12-2026

Administrateur

JACOB Pascal

Chaussée de Neufchâteau 72
6640 Vaux-sur-Sûre
BELGIQUE

Début de mandat: 28-12-2020

Fin de mandat: 28-12-2026

Administrateur

DESTINÉ Jean-Claude

Rue Ourgnette 1
5377 Somme-Leuze

N°	BE 0408.775.321		A-app 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Début de mandat: 28-12-2020

Fin de mandat: 28-12-2026

Administrateur

PERAT Natacha

Rue de la Grange Bodart 699

5300 Andenne

BELGIQUE

Début de mandat: 28-12-2020

Fin de mandat: 28-12-2026

Administrateur délégué

2C&B SRL (0)

BE 0471.315.080

Place Hergé 2/D28

7500 Tournai

BELGIQUE

Début de mandat: 29-04-2021

Fin de mandat: 29-04-2024

Réviseur d'entreprises

N°	BE 0408.775.321		A-app 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	ACTIF		
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		
	20		
	ACTIFS IMMOBILISÉS		
	21/28	<u>11.567.679,62</u>	<u>12.267.450,96</u>
6.1.1	21	552.288,63	773.234,52
	Immobilisations incorporelles		
6.1.2	22/27	5.777.297,72	6.256.123,17
	Immobilisations corporelles		
	Terrains et constructions	5.721.160,42	6.151.043,4
	Installations, machines et outillage	44.324,45	70.953,82
	Mobilier et matériel roulant	11.812,85	34.125,95
	Location-financement et droits similaires		
	Autres immobilisations corporelles		
	Immobilisations en cours et acomptes versés		
6.1.3	27		
	Immobilisations financières	5.238.093,27	5.238.093,27
	ACTIFS CIRCULANTS		
	29/58	<u>1.126.793,09</u>	<u>297.073,05</u>
	Créances à plus d'un an		
	Créances commerciales		
	290		
	Autres créances		
	291		
	Stocks et commandes en cours d'exécution	14.035,44	14.035,44
	Stocks		
	30/36	14.035,44	14.035,44
	Commandes en cours d'exécution		
	37		
	Créances à un an au plus	530.459,31	249.060,47
	Créances commerciales		
	40	467.018,3	124.986,52
	Autres créances		
	41	63.441,01	124.073,95
	Placements de trésorerie		
	50/53		
	Valeurs disponibles	567.164,08	4.987,21
	54/58		
	Comptes de régularisation	15.134,26	28.989,93
	490/1		
	TOTAL DE L'ACTIF	12.694.472,71	12.564.524,01
	20/58		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>3.188.680,55</u>	<u>3.830.209,19</u>
Apport		10/11	4.175	128.980,96
Disponible		110		
Indisponible		111	4.175	128.980,96
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	3.725.517,03	4.814.055
Réserves indisponibles		130/1	3.725.517,03	4.814.055
Réserves statutairement indisponibles		1311	3.725.517,03	4.814.055
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-541.011,48	-1.325.861,25
Subsides en capital		15		213.034,48
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>9.505.792,16</u>	<u>8.734.314,82</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17	8.524.396,09	6.490.569,2
Dettes financières		170/4	8.524.396,09	6.490.569,2
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	5.787.325,03	3.700.569,2
Autres emprunts		174/0	2.737.071,06	2.790.000
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	594.807,67	1.899.622,8
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	52.928,94	
Dettes financières		43		150.000
Etablissements de crédit		430/8		150.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	471.202,99	1.712.147,41
Fournisseurs		440/4	471.202,99	1.665.335,76
Effets à payer		441		46.811,65
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	70.675,74	37.475,39
Impôts		450/3	25.915,47	10.064,29
Rémunérations et charges sociales		454/9	44.760,27	27.411,1
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation		492/3	386.588,4	344.122,82
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>12.694.472,71</u>	<u>12.564.524,01</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute (+)/(-)		9900	1.010.536,56	-685.498,95
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	1.587,99	10.330,93
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		62	397.104,59	409.709,27
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	699.771,34	916.943,35
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	4.700	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		-80.000
Autres charges d'exploitation		640/8	672,9	298.218,64
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	2.240,92	34.459,37
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-93.953,19	-2.264.829,58
Produits financiers	6.4	75/76B	100.717,8	3.397.798,77
Produits financiers récurrents		75	100.717,8	3.397.798,77
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	100.517,16	
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	539.670,64	272.614,55
Charges financières récurrentes		65	539.670,64	272.614,55
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-532.906,03	860.354,64
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	8.105,45	937,93
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-541.011,48	859.416,71
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-541.011,48	859.416,71

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-1.866.872,73	-1.325.861,25
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-541.011,48	859.416,71
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-1.325.861,25	-2.185.277,96
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	1.325.861,25	
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-541.011,48	-1.325.861,25
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXXXX	1.592.515,72
8029		
8039		
8049		
8059	1.592.515,72	
8129P	XXXXXXXXXXXX	819.281,2
8079	220.945,89	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	1.040.227,09	
21	552.288,63	

N°	BE 0408.775.321	A-app 6.1.2
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXXXX	13.062.054,66
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169		
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	13.062.054,66	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXXXX	6.805.931,49
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	478.825,45	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	7.284.756,94	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	5.777.297,72	

N°	BE 0408.775.321	A-app 6.1.3
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXXXX	5.238.093,27
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	5.238.093,27	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	5.238.093,27	

N°	BE 0408.775.321	A-app 6.3
----	-----------------	-----------

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
42	52.928,94
8912	2.197.629,47
8913	6.326.766,62
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	4.290.000
892	4.290.000
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	4.290.000

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	11	11,9
76	1.587,99	10.330,93
76A	1.587,99	10.330,93
76B		
66	2.240,92	34.459,37
66A	2.240,92	34.459,37
66B		
6502		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	5.721.160
91621	5.740.000
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Les honoraires du réviseur-commissaire s'élèvent à 4700 €

Exercice
4.700

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

Exercice

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

Conformément aux dispositions du chapitre II, article 3:6 de l'arrêté royal du 28 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés, le Conseil d'administration a arrêté comme suit les règles qui président aux évaluations :

Les frais d'établissement ou de restructuration ne sont pas portés à l'actif et sont pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Exceptionnellement, des frais de l'espèce particulièrement importants pourront, le cas échéant, être amortis sur une période maximum de 5 ans. Les dérogations prises à la règle générale énoncée ci-dessus seront à la discrétion du Conseil d'Administration.

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition, d'apport ou de revient et sont portés au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeur.

Le prix d'acquisition comprend le prix d'achat, y compris les frais accessoires. La T.V.A. non récupérable sur les immobilisés est portée à l'actif et amortie au même rythme que l'investissement concerné.

Les immobilisations corporelles et incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l'actif pour leur coût de revient que dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour la société.

Ne sont pas considérés comme immobilisations corporelles ou incorporelles, mais directement comme charge, les biens et services dont la valeur est inférieure à 500 EUR par unité, sauf s'ils contribuent à la constitution d'un ensemble considéré comme une machine ou installation dépassant cette limite.

La valeur d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles peut inclure les charges d'intérêt afférentes aux capitaux empruntés pour les financer, mais uniquement pour autant que ces charges concernent la période qui précède la mise en état d'exploitation effective de ces immobilisations.

Les immobilisations corporelles et incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements calculés selon les taux définis ci-dessous.

Ne sont pas considérés comme immobilisations corporelles ou incorporelles, mais directement comme charges, les biens et services dont l'usage ne s'étale pas sur au moins 2 exercices.

Les immobilisations corporelles peuvent, en outre, faire l'objet d'amortissements accélérés selon les dispositions fiscales en vigueur.

Les immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou modification des circonstances économiques et technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation pour l'entreprise.

Les immobilisations corporelles et incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet d'une réduction de valeur qu'en cas de moins-value durable.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou mises hors service, font, le cas échéant, l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- les bâtiments administratifs 3,33 %
- les bâtiments industriels 3,33 %
- les équipements de structures 10 %
- les aménagements des accès, parking 3,33 %
- les installations, machines et outillage 20 %
- le petit outillage 20 %
- le matériel roulant :
 - les engins de chantier 20 %
- les véhicules mixtes 20 %
- le mobilier de bureau 20 %
- le matériel de bureau, informatique 33,333 %
- les actifs incorporels 20 %
- les biens ayant un risque électronique sont amortis à raison de 33,33 % ;
- s'il est probable qu'en raison de leur coût d'usage ou de leur vétusté leur usage ne dépassera pas raisonnablement deux ans, les équipements acquis d'occasion sont amortis à raison de 50 % ;
- les immobilisations corporelles peuvent subir un amortissement dégressif suivant la législation (maximum 40% la première année) ;

Immobilisations financières

Les participations et immobilisations financières sont actées au prix d'acquisition.

Des réductions de valeur ne peuvent être actées que si la valeur réelle de ces immobilisations reste en fin d'exercice inférieure à la valeur d'acquisition.

Matières d'approvisionnement et marchandises :

- Les approvisionnements et marchandises acquis de tiers sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition; ceux faisant l'objet d'un inventaire permanent sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré. Certaines pièces détachées et notamment des pièces de rechange, des outils ou matériels de production et de chantier dont la valeur est importante, pourront subir des réductions de valeur en rapport avec leur vétusté. Il est procédé à cette estimation à la fin de chaque exercice. Certaines pièces de rechange sans consommation ni approvisionnement depuis plus de trois années peuvent subir une réduction de valeur.

- Les matières, produits et marchandises peuvent faire l'objet de réductions de valeur justifiées soit par l'évolution probable de la valeur de réalisation ou de marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause.

Créances

Les créances commerciales et autres sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les créances commerciales et diverses font l'objet d'une réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis ou si leur valeur comptable à la date de clôture dépasse la valeur probable de réalisation.

Les créances commerciales représentant un arriéré de plus de 6 mois sont transférées à un compte de créances douteuses, les autres retards sont examinés au cas par cas. Le risque que présentent ces créances est estimé et acté en réduction de valeur.

Les créances en devises sont évaluées au cours historique, sauf modification substantielle des parités monétaires justifiant un ajustement de la comptabilité.

N°	BE 0408.775.321		A-app 6.8
----	-----------------	--	-----------

Placement de trésorerie

Les titres de placements sont valorisés à leur valeur d'acquisition, ils sont estimés sur la base de la valeur boursière du dernier jour de cotation de l'exercice. Ne sont actées que les moins values et les reprises sur celles-ci ; la valeur maximum étant la valeur d'acquisition. Les titres non cotés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition sauf si leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir notamment :

- les charges de grosses réparations et entretien,
- les engagements fermes en matière de pensions et autres rémunérations différées ou similaires,
- les risques de pertes ou de charges découlant pour la société de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers, d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations, de l'exécution de commandes passées ou reçues, de positions et marchés à terme en devises ou marchandises, de garanties techniques attachées aux ventes et prestations déjà effectuées par la sociétés, de litiges en cours.

Des réductions de valeur et provisions ne sont maintenues à la clôture d'un exercice que dans la mesure où elles ne dépassent pas une estimation prudemment établie des risques de dépréciation, pertes et charges qu'elles sont destinées à couvrir.

Dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Les accroissements éventuels et intérêts sont également portés en compte.

N°	BE 0408.775.321		A-app 6.9
----	-----------------	--	-----------

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Justification de l'application de règles comptables de continuité

Malgré la perte reportée le Conseil d'Administration propose de continuer les activités et de présenter les comptes en continuité.

Les éléments marquants de cet exercice sont :

- Un redressement des valeurs disponibles,
- Suite à la crise sanitaire, la Foire de Libramont 2021 (événement majeur) a dû être annulée. De même que Demo Forest qui est reporté à Août 2022 et aura donc lieu dorénavant les années paires,
- L'occupation et la gestion d'un centre de vaccination dans nos bâtiments. Le centre a ouvert ses portes de mars 2021 à mars 2022.

Le conseil d'administration a mis en place un plan afin de garantir la continuité des activités :

- Octroi par la banque d'un crédit covid-19 d'un montant de 1.940.000 €,
- Octroi par la banque d'un crédit roll over d'un montant de 750.000 € dont 250.000 € sont utilisés au 31/12/2021,
- Reprise des activités d'exploitation de Libramont exhibition & congress sa,

L'ensemble de ces mesures assurent un redressement progressif de la trésorerie et un développement durable de l'activité et des résultats annuels.

N°	BE 0408.775.321		A-app 7.1
----	-----------------	--	-----------

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
LIBRAMONT EXHIBITION & CONGRESS SA BE 0840.951.792 rue des Aubépines 52 6800 Libramont-Chevigny BELGIQUE	ACTIONS	211.765	47,06		31-12-2021	EUR	15.011.361	-529.206,21

LIBRAMONT COOPERALIA SCES

Rapport de gestion

Comptes annuels 2021

(versus 2020)

Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et associations, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la gestion exercée au cours de l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation les comptes annuels tels qu'ils ont été arrêtés au 31 décembre 2021.

Après avoir pris connaissance de la situation patrimoniale et des résultats de la société, il vous appartiendra de vous prononcer sur l'affectation du résultat proposé.

La présente note propose un commentaire succinct des comptes annuels établis par la SCES Libramont Coopéralia.

Ces comptes couvrent 12 mois, du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Cette période est caractérisée par :

- L'occupation et la gestion d'un centre de vaccination dans nos bâtiments. Le centre a ouvert ses portes de mars 2021 à mars 2022,
- Suite à la crise sanitaire, la Foire de Libramont 2021 (événement majeur) a dû être annulée. De même que Demo Forest qui est reporté à Août 2022 et aura donc lieu dorénavant les années paires.
D'autres événements ont dû être annulés tels que le salon Wallonie Equestre Event,
- L'octroi de nouveaux crédits bancaires afin de faire face à la crise sanitaire,
- Un redressement des valeurs disponibles,

Les mesures nécessaires pour la continuité de l'entreprise ont été prises.

Les comptes annuels 2021 ont été audités par le réviseur le 23 et 24 février 2022; nous considérons donc les données mises à notre disposition comme certaines et fiables. Il s'entend que nous n'avons procédé à aucune vérification additionnelle.

Les comptes de l'exercice 2021 se clôturent en présentant un total de bilan de **12.694.473 €** et une perte de l'exercice de **541.011 €**.

1. Bilan

ACTIF

Les **actifs immobilisés** sont de **11.567.680 €** et en diminution de 699.771 € par rapport à 2020 suite à l'amortissement de immobilisations incorporelles et corporelles.

Il n'y a pas eu d'investissements cette année.

Les **actifs circulants** sont de **1.126.793 €** et en augmentation 829.720 € par rapport à 2020 et ce principalement à cause :

- d'une augmentation de 342.032 € des créances commerciales (qui concerne principalement le client AVIQ - centre de vaccination),
- d'une augmentation de 562.177 € des valeurs disponibles pour atteindre **567.164 €**.

PASSIF

Les **capitaux propres** sont de **3.188.681 €** et en diminution de 641.528 € par rapport à 2020. Cette diminution provient principalement de la perte de l'exercice d'un montant de 541.011€ mais également de l'amortissement du subside en capital.

Les **dettes** sont de **9.505.792 €** et en augmentation de 771.477 € par rapport à 2020. Cette augmentation est principalement influencée par:

- l'octroi d'un nouveau crédit de 1.940.000 € afin de passer le cap de la crise sanitaire,
- l'utilisation d'un roll over de 250.000 € pour le BFR de la société,
- la forte diminution des dettes commerciales (paiement du fournisseur LEC sa),
- le remboursement d'un Straight Loan de 150.000 € à la banque BNP,

Les **produits à reporter** de **324.300 €** concernent les acomptes payés par les exposants pour la Foire de Libramont 2020 (annulé). Ceux-ci sont bien sûr reportés pour l'édition 2022.

2. Compte de résultat

EBITDA positif : 611.171 €

Les comptes 2021 reflètent une année de nouveau marquée par la crise sanitaire et par l'annulation de plusieurs événements dont la Foire de Libramont, Demo Forest et le Wallonie Equestre Event.

Le **chiffre d'affaires** atteint 2.389.819 €, et ce principalement grâce à l'occupation et la gestion du centre de vaccination qui représente 86 % de celui-ci. 14 % du chiffre d'affaires concernent des événements tels que le Libramont On Tour, l'Agre-Sommet, les Rencontres de la Filière Bois et les locations d'espaces à des tiers.

Les **autres produits d'exploitation** (principalement des subsides et des aides covid) sont de 859.135,34 € soit en diminution de 6 % par rapport à 2020.

Les **produits financiers** de 100.717,80 € concernent principalement l'amortissement du subside en capital.

Les charges **services et bien divers** sont de 2.240.006 € et concernent principalement des frais de structures et des charges liés à l'organisation du centre de vaccination. Celles-ci sont en augmentation de 24 % par rapport à 2020.

Les **charges sociales** sont de 397.105 € soit une diminution de 3 % par rapport à 2020.

Les **autres charges d'exploitation** sont seulement de 673 € suite à l'imputation de l'exonération du précompte immobilier 2020 pour cause d'improductivité.

Les **charges financières** sont 539.671 € soit une augmentation de 267.056 € par rapport à 2021 et ce principalement à cause des commissions payés à la SOGEPA et à la SOWALFIN (garantie crédit hypothécaire).

Cela nous amène donc à une perte de l'exercice 2021 de **541.011 €**.
L'**EBITDA** est de **611.171 €**

3. Répartition du résultat

Compte tenu de ce qui précède, nous vous proposons de répartir le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice à affecter : 541.011,48 €

Justification de l'application de règles comptables de continuité

Malgré la perte reportée le Conseil d'Administration propose de continuer les activités et de présenter les comptes en continuité.

Les éléments marquants de cet exercice sont :

- Un redressement des valeurs disponibles,
- Suite à la crise sanitaire, la Foire de Libramont 2021 (événement majeur) a dû être annulée. De même que Demo Forest qui est reporté à Août 2022 et aura donc lieu dorénavant les années paires,
- L'occupation et la gestion d'un centre de vaccination dans nos bâtiments. Le centre a ouvert ses portes de mars 2021 à mars 2022.

Le conseil d'administration a mis en place un plan afin de garantir la continuité des activités :

- Octroi par la banque d'un crédit covid-19 d'un montant de 1.940.000 €,
- Octroi par la banque d'un crédit roll over d'un montant de 750.000 € dont 250.000 € sont utilisés au 31/12/2021,
- Reprise des activités d'exploitation de Libramont exhibition & congress sa,

L'ensemble de ces mesures assurent un redressement progressif de la trésorerie et un développement durable de l'activité et des résultats annuels.

Evènements survenus après la clôture

- Préparation d'une levée de fonds pour 2022 (actions et obligations) dans la société Libramont Coopéralia sces en collaboration avec Financité et W.alter.

Le conseil d'administration vous propose :

- d'approuver le rapport du Conseil d'administration qu'il vous présente ;
- d'approuver les comptes annuels comportant le bilan, les résultats et l'annexe dans la forme dans laquelle ceux-ci vous sont présentés ;
- d'accepter la répartition du résultat ;
- de prendre acte du rapport du commissaire ;
- de lui donner décharge de son mandat pour l'exercice écoulé ;
- de donner décharge aux administrateurs ;
- d'accepter la nomination, démission et/ou révocation d'administrateurs.

Le 14/03/2022

PERAT Natacha
Administrateur-déléguée



BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

335

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)	
Nombre moyen de travailleurs	100	10,6	0,5	11	ETP	11,9 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	10.170	266	10.436	T	11.736 T
Frais de personnel	102			343.577,56	T	388.315,3 T

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	11	1	11,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	10	1	10,5
Contrat à durée déterminée	111	1	0	1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	5		5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	4		4
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	1		1
Femmes	121	6	1	0,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	4	0	4
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	1	0,5
de niveau universitaire	1213	1	0	1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	11	1	11,5
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	4	1	4,5
305	3	1	3,8

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	2
5842		5852	936
5843		5853	